Planning Activités Maternelles – Août 2019 05.08 au 09.08

	Lundi 05.08	Mardi 06.08	Mercredi 07.08	Jeudi 08.08	Vendredi 09.08
	Partons à la découverte des insectes	Partons à la découverte des insectes	Partons à la découverte des insectes		
Matin	« Peignons la nature »	« Peignons la nature »	« Peignons la nature »	Sortie à la mer Lieu	Chasse au trésor
	« regrission de rucure »			Départ à 8h00 Pique Nique	
Après-midi	Jeux Collectifs	Jeux Collectifs	Jeux Collectifs	Retour vers 19h30	« Sable, coquillage et crustacés »

Planning Activités Maternelles – Août 2019 1208 au 14.08

	Lundi 12.08	Mardi 13.08	Mercredi 14.08
Matin	Activité « Que faire de nos déchets? »	Jeu « Que faire de nos déchets ? »	Sortie « Balade Nature » Lieu
Après-midi	« Poule, Renard, Vipère »	Projet denfant	Départ à Pique Nique Retour vers

Planning Activités Maternelles – Août 2019 19.08 au 23.08

	Lundi 19.08	Mardi 20.08	Mercredi 21.08	Jeudi 22.08	Vendredi 23.08
Matin	« Ma Coccinelle »	Arbre à doigts	Sortie Base de Loisirs de Jablines	« Fêtes des gommettes »	Grand Jeu « Cluedo de la nature »
Après-midi	Jeux extérieur	Jeux extérieur	Départ à Pique Nique Retour vers	Jeux extérieur	Jeux extérieur

Planning Activités Maternelles – Août 2019 26.08 au 30.08

	Lundi 26.08	Mardi 27.08	Mercredi 28.08	Jeudi 29.08	Vendredi 30.08
Matin	Maisons doiseaux	Maisons d'oiseaux Boîte Senteurs	Projet « Découverte d'empreintes d'animaux »	Sortie « Journée Jeux »	Projet « Découverte d'empreintes d'animaux »
	Boîte Senteurs		Fleurs en gommettes	Lieu	« Vole, vole papillon! »
				Départ à	
			Jeux extérieur	Pique Nique	
			year executive	Retour vers	
Après-midi	Jeux extérieur	Jeux extérieur			Jouons à ranger le centre !

Planning Activités Élémentaires – Août 2019 05.08 au 09.08

	Lundi 05.08	Mardi 06.08	Mercredi 07.08	Jeudi 08.08	Vendredi 09.08
Matin	Jeux de présentation	Cerf-volant	Tableau tressé	Sortie à la mer	Chasse au trésor
	Cerf-volant			Lieu Départ à 8h00	
Après-midi	Jeu Extérieur « Les lapins et les loups »	Jeu extérieur « Les voleurs de	Promenade « La Gamelle »	Pique Nique Retour vers 19h30	Animaux ou personnage en coquillage
	Cueillette et arrosage du jardin	Cueillette et arrosage du jardin		Cueillette et arrosage du jardin	

Planning Activités Élémentaires – Août 2019 1208 au 14.08

	Lundi 12.08	Mardi 13.08	Mercredi 14.08
Matin	Jeux de présentation Lecture paysage	Sortie « Balade Nature » Lieu	Tableau « Nature » Création de lanternes
Après-midi	Jardin : Plantation, arrosage et cueillette	Départ à Pique Nique Retour vers	Cueillette et arrosage du jardin

Planning Activités Élémentaires – Août 2019 19.08 au 23.08

		Lundi 19.08	Mardi 20.08	Mercredi 21.08	Jeudi 22.08	Vendredi 23.08
					Création d'une cabane-tipi	
	Matin	Lecture de paysage	Sortie	Projet Terrarium		Grand Jeu « Cluedo de la nature »
Y			Base de Loisirs de Jablines			
			Départ à			
			Pique Nique			
	Après-midi	« Écoute les animaux »	Retour vers	Projet Terrarium	Lampe en bois Nichoir à oiseaux	Land Art Tri déchets
					Herwer a research	Ta acraes

Planning Activités Élémentaires – Août 2019 26.08 au 30.08

	Lundi 26.08	Mardi 27.08	Mercredi 28.08	Jeudi 29.08	Vendredi 30.08
Matin	Herbier Cueillette et arrosage du jardin	Jardin japonais	Atelier Cuisine Charlotte aux fruits	Sortie « Journée Jeux » Lieu Départ à	Jeux extérieurs « L'épervier » « La Thèque »
Après-midi	Épouvantail Hôtel à insectes	Goûter des légumes BIO	Jeux extérieur « Béret » « Balle au prisonnier »	Pique Nique Retour vers	Cueillette et arrosage du jardin Jouons à ranger le centre !



Accueil de Loisirs

Crécy-la-Chapelle



Août 2019 Projet pédagogique

Respect et découverte de la nature



Sommaire

So	mr	naire	2
1.	ı	Le contexte	3
;	a)	Contexte général	3
	b)	Présentation de l'organisateur	3
2.	ı	Les moyens	4
;	a)	Lieux d'accueil	4
	b)	Public accueilli :	5
(c)	Equipe d'animation	5
(d)	Planning équipe	6
	e)	Moyen financier et minibus	6
3.	١	Démarche pédagogique	7
	a)	Intentions pédagogiques	7
	b)	Les Objectifs pédagogiques	8
4.	(Organisation générale	10
	a)	Déroulement d'une journée à l'ALSH	10
	b)	Outils : Fiche de sortie	11
	d)	Lien avec les familles	12
An	ne	xes	13
	,	ANNEXE 1 : Procédure du déplacement à pied	13
	,	ANNEXE 2 : Procédure du transport en bus	14
	,	ANNEXE 3: Fiche complémentaire à la fiche d'inscription	. 15



1. Le contexte

a) Contexte général

Commune de Seine-et-Marne, Crécy-La-Chapelle (77580) compte aujourd'hui 4 472 habitants (Insee, population légale au 1/1/2019), appelés les Créçois.

Traversée par le Grand Morin, la « Venise de la Brie » est également réputée comme la cité des peintres. Son cadre bucolique et son patrimoine ont inspiré de nombreux artistes tels Corot, Dunoyer de Segonzac, Altmann ...

Crécy-la-Chapelle est une commune active et dynamique, avec plus de 120 commerces, artisans et entreprises. Son marché, ses évènements d'ampleur (Foire Saint-Michel) et ses atouts touristiques (la collégiale gothique Notre-Dame de l'Assomption, le Moulin Jaune, les canaux) attirent toute l'année de nombreux visiteurs.

La commune garde son caractère rural grâce notamment aux terrains agricoles et aux nombreux espaces paysagers.

Un bourg, cinq hameaux

Autour du bourg, les cinq hameaux de Crécy-la-Chapelle, anciens villages, sont tous implantés le long d'axes de communication : rivières, chemins ruraux, routes départementales et nationales.

- o **Mongrolle la Grand Cour** : situé sur le plateau à 120 mètres d'altitude, à l'intersection de plusieurs routes communales.
- o **Montbarbin** : situé sur le coteau nord-ouest, en limite communale.
- Férolles: situé au nord de la commune sur le plateau à 140 mètres d'altitude, à proximité de la D 65.
- **Libernon :** implanté sur un coteau pentu, il s'étend entre la plaine et le plateau, il est bordé au sud par la RD 934.
- Serbonne : situé au sud du territoire, à l'embouchure de la petite vallée du ru de la Biche et le long de la D 20.

Ces éléments montrent Crécy-La-Chapelle comme une ville avec son identité propre tout en étant l'épicentre de villages avoisinants.

Certains de ces derniers n'ont pas d'accueil de loisirs. Ainsi, une convention entre communes permet à l'AL de Crécy-La-Chapelle d'accueillir, sur les mercredis et vacances, les enfants de Bouleurs; Coulommes; Sancy; Tigeaux; Vaucourtois et Voulangis.

Aussi, Crécy-La-Chapelle voit sa population grandir avec la construction de nouveaux logements. Ainsi, des enfants nouvellement arrivés sont accueillis régulièrement sur nos structures.

b) Présentation de l'organisateur

C'est la mairie de Crécy-la-Chapelle qui est l'organisateur des structures d'accueil de loisirs 3ans / 11ans. Ainsi, un travail régulier est réalisé avec l'équipe pédagogique et les élus de la commune afin de répondre au mieux aux attentes des habitants et de leurs enfants.



2. Les moyens

a) Lieux d'accueil

Les accueils du matin et du soir se font sur l'ALSH maternelle peut importe l'âge des enfants. De 07h30 à 09h30 et de 16h30 à 19h

Puis, l'ALSH est une structure séparée en <u>2 secteurs</u> : maternel et élémentaire.

Les enfants de moins de 6 ans sont à l'accueil de loisirs des maternelles (10 route de la chapelle)

Structure adapté aux enfants de moins de 6 ans.

Capacité d'accueil : 69 enfants.

Composée de 3 salles d'activité :

- 1 salle d'accueil.
- 1 salle d'activité où se situe une tisanerie.
- 1 salle d'activité où se situe une bibliothèque partagée avec l'école, nous permettrons aux plus petits de s'y reposer sur des lits adaptés entre 13h30 et 15h30.
- -Un bureau partagé entre les directeurs et les animateurs.
- -Un extérieur est également à disposition des enfants.

L'école maternelle « Les Promenades » est également utilisée

-La restauration sert au repas du midi pour les maternelles, comme pour les élémentaires.

Les enfants de 6ans à 11 ans sont à l'accueil de loisirs élémentaires « Eau Vive » (1 route nationale)

Structure adaptée aux enfants de 6 ans à 11 ans et plus.

Capacité d'accueil : 130 enfants.

Composée de 3 salles d'activité :

- -1 hall d'accueil.
- 1 salle d'activité dite « Arc en ciel »
- 1 salle d'activité dite « Poséidon »).
- -Un bureau partagé entre le directeur et les animateurs.
- -Un extérieur est également à disposition des enfants.

L'accueil étant dans le même bâtiment que **le groupe scolaire dit « Eau Vive »**, les enfants de l'accueil utilisent selon les projets : la bibliothèque ; le gymnase ainsi que la restauration pour le goûter.





b) Public accueilli:

Maternels (- de 6ans) : 24 enfants accompagnés par 3 animateurs.

Elémentaires (+ de 6ans) : **24 enfants** accompagnés par 2 animateurs.



c) Equipe d'animation

Nom Prénom	Secteur	Rôle	Diplôme
<u>François Cazilhac</u>	Maternel/Elémentaire	Directeur ALSH	Titulaire Concours F.P: Animateur Principal
Sandra Simon	Elémentaire	ASSISTANTE SANITAIRE	BAFD
Elsa Czajkowski	Maternel	Animatrice le 30/08	BAFA
Edwige Colmaire	Maternel	Référente Petites sections Animatrice du 26/08 au 30/08	Non diplômé
<u>Eric Prévot</u>	Elémentaire	Référent Grandes sections/CP Animateur du 12/08 au 30/08	Stg BAFA
<u>Audrey Barna</u>	Maternel	Animatrice du 05/08 au 23/08	Stg BAFA
<u>Catherine Borry</u>	Maternel	Animatrice du 26/08 au 29/08	ATSEM
Clothilde Cain	Maternel	Référente Petites sections Animatrice du 19/08 au 30/08	CAP petite enfance
Anthony Kramczynski	Elémentaire	Référent Grandes sections/CP Animateur du 05/08 au 09/08	Stg BAFA



d) Planning équipe

Les animateurs sont présent 9h30 par jour à des horaires décalés au regard d'un planning affiché dans la structure.

e) Moyen financier et minibus

Un budget est établi par le directeur et validé par la commune.

Chaque type de dépense est prévu(prestataire sortie/car/ matériel pédagogique...).

L'idée est de donner les moyens aux enfants et animateurs de réaliser leurs projets d'animation.

Un suivi régulier des dépenses est mis en place par la direction et le service comptabilité de la commune.

Un minibus est mis à disposition par la commune.

Il sera utiliser pour des sorties de proximité, en petits groupes (Sortie nature ; base de loisirs de Jablines).

Il sera conduit par le directeur François Cazilhac.





3. Démarche pédagogique

a) Intentions pédagogiques

Le centre doit être un lieu de « vivre ensemble ».

Pour ce faire, nous appliquons ces intentions pédagogiques :

Les animateurs :

- Ne crient pas, ils expliquent et associent les enfants.
- -Sont à l'écoute des besoins des enfants et du groupe.
- -Mettent en place des activités et projets d'animation adaptés aux enfants.
- -Développent *la bienveillance* dans les liens qu'ils devront tisser entre eux et avec les enfants et familles.
- -Permette aux enfants d'être acteur du centre et de leurs loisirs.

Les enfants :

- -Se mettent d'accord sur les règles de vie du centre et du groupe.
- -Respectent leurs camarades et les animateurs.
- -Sont acteurs du centre et de leurs loisirs.





Objectif du projet éducatif développé ce mois d'août :

« Développement de la curiosité et la découverte »

Objectifs généraux :

- Faire découvrir aux enfants la nature, ces éléments et ces bienfaits.
- Sensibiliser les enfants au respect de la nature

Chaque animateur réalise, chaque semaine, un projet d'activité en lien avec ces objectifs généraux. Ces projets seront nos objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels : Projets portés par les animateurs chaque semaine :

1^{ière} semaine:

Sandra : Création de cerf volant. Entretien du potager.

Audrey: « Peignons la nature » et « Chasse au trésor »

François: « Allons découvrir la mer » et « à la découverte des insectes »

Anthony: Réalisation d'œuvres d'arts avec des coquillages ou autres éléments ramassés sur

la plage »

2^{ième} semaine:

Sandra: Création de lanternes avec des matériaux recyclés / Entretien du potager.

Audrey: Sensibilisation et jeu sur la thématique « Que faire de nos déchets »»

Eric et François: « sorties natures » découverte contée des milieux naturels





Sandra: Construction d'une cabane avec des éléments naturels/ Entretien du potager.

Audrey: Grand jeu « Cluedo de la nature »

Eric : Découverte des animaux et sensibiliser au respect de la nature.

Clothilde: Accueil des nouveaux enfants de 3ans et activité manuelle « Coccinelles »

François: Découverte d'un lac et baignade à Jablines

4^{ième} semaine :

Sandra: Création d'un jardin Japonais. Entretien du potager.

Edwige : Accueil des nouveaux enfants de 3ans/ Découverte des empruntes d'animaux /

création de maison pour oiseau.

Eric: projet « des jardins et des plantes »

Clothilde: « vol, vol papillon »

François: Découverte d'un lac et baignade à Jablines

Chaque projet sera évaluer afin de mesurer ce que les enfants ont appris sur la nature si la sensibilisation au respect de la nature à touchée les enfants.





4. Organisation générale

Une journée l'Accueil de Loisirs au mois d'août

07h30 - 09h30 : Accueil échelonné des enfants et animateurs à l'ALSH maternelle Accueil chaleureux et individualisé : mise à l'aise l'enfant et transmission d'informations parents/équipe d'animation.

Les enfants jouent librement dans les coins thématiques (lecture, jeux de construction, ateliers autonome...) ou participent à des ateliers menés (petits jeux, petite activité...).

09h30 : Regroupement par groupe (Elémentaires/Maternelles) Les élémentaire et GS 2018-2019 vont au centre de loisirs

Appel et explication de la journée / Chant, petits jeux de cohésion, temps d'expression.

10h - 11h45 :. Activités : manuelles, sportives, jeux collectifs, grands jeux ; sorties...

11h45 - 11h55 : Temps d'hygiène : passage aux toilettes et lavage de mains.

11h55 : Départ pour la restauration.

12h00 -13h15 : Repas convivial.

13h15 - 13h30 : Retour à l'accueil/Temps d'hygiène : passage aux toilettes et lavage de mains.

13h30 – 14h30 : Temps calme : lecture/méditation/jeux calmes

14h30 – 15h45 : Activités : manuelles, sportives, jeux collectifs, grands jeux...

15h45 – 16h00 : Temps d'hygiène : passage aux toilettes et lavage de mains.

Installation du goûter par des enfants volontaires, accompagnés d'un animateur

16h00 - 16h30 : Goûter.

16h30 -16h45 : Temps d'hygiène : passage aux toilettes et lavage de mains.

16h45 : les élémentaire rejoignent les maternelles à l'ALSH mater.

16h45 – 19h00 : Accueil des parents. Départ échelonné des enfants et animateurs Les enfants jouent librement dans les coins thématiques (lecture, dinette, jeux de construction...) ou à l'extérieur.

Départ chaleureux et individualisé, transmission d'informations équipe d'animation/parents.



a) Outils : Fiche de sortie

Date :	
Nom du groupe :	
Heure de départ :	Heure d'arrivée :
Animateur(s) :	
Lieu de destination / Itinéraires :	
Trousse de secours □	Changes
Fiches sanitaires ———————————————————————————————————	Eau
Nombre d'enfants :	
Liste des enfants :	
Signature de la direction :	



Les accueils du matin et du soir seront des moments d'échange avec les familles.

Ici, parents, enfants et équipe d'animation échangent sur l'état des enfants, le déroulement de la journée ainsi que sur les temps forts à venir.

Un climat de confiance doit être mis en place entre le centre et les familles.

Un **programme d'animation sera affiché** et diffusé sur le site internet de la commune.





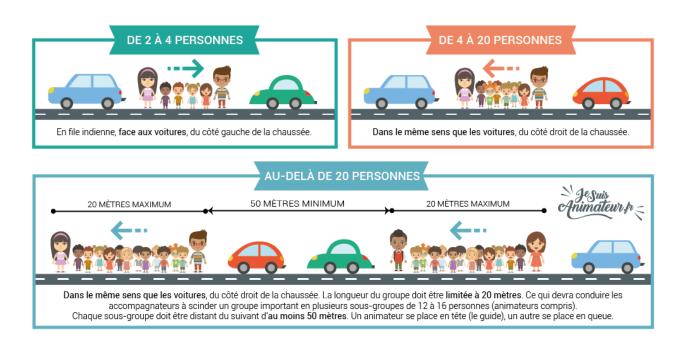
Annexes

ANNEXE 1 : Procédure du déplacement à pied.

Lors d'un déplacement à pied avec des mineurs, il est impératif de respecter le taux d'encadrement exigé dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). En aucun cas, il ne devra être inférieur à 2 animateurs - 1 devant et 1 derrière - et cela, même à faible effectif.

Toute sortie doit au préalable faire l'objet d'un repérage d'itinéraire qui sera ensuite transmis au directeur de la structure. Il est fortement recommandé de s'équiper d'accessoires de sécurité (brassards, gilets, etc.).

Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons (trottoirs, accotements), les piétons sont tenus de les utiliser. Lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l'absence de ceux-ci, les piétons peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.



Le déplacement de nuit est à éviter, il doit s'effectuer de manière à ce que le groupe puisse être visible par les automobilistes à au moins 150 mètres (éclairage blanc ou jaune à l'avant, rouge à l'arrière, port de brassards au bras gauche ou brassières pour les accompagnateurs). La présence du système d'éclairage est facultative en agglomération si l'éclairage public est suffisant.



ANNEXE 2 : Procédure du transport en bus

Lors d'un déplacement en car ou en bus avec des mineurs, il est impératif de respecter le taux d'encadrement exigé dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Le chauffeur n'est – en aucun cas – pris en compte dans ce taux d'encadrement.

L'organisateur – ou bien le directeur – est tenu de désigner un chef de convoi, d'établir une liste nominative des passagers et de placer un animateur à proximité de chaque porte et issue de secours.

Avant chaque trajet, les animateurs doivent impérativement rappeler les consignes de sécurité et veiller à ce que les enfants soient correctement assis (l'utilisation de strapontins est interdite) et portent leur ceinture de sécurité (si le car en est équipé).

Le temps du trajet est un temps de travail à part entière pendant lequel les animateurs sont tenus à une obligation générale et permanente de surveillance, de prudence et de sécurités'agissant des jeunes qui sont sous leur responsabilité.

Avant le départ, les animateurs devront :

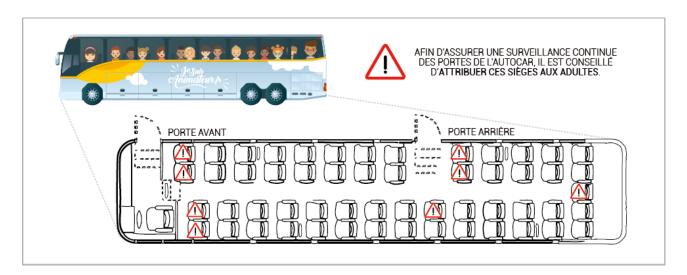
- Pointer les enfants présents au départ / après chaque arrêt du car
- Informer l'équipe du nombre d'enfants et des règles à respecter

Pendant le transport, les animateurs devront :

Rappeler les consignes en cas d'accident ou d'incendie ainsi que les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage

- Veiller à ce que les enfants soient correctement assis durant le trajet et portent leur ceinture de sécurité si le car en est équipé
- Veiller à ce qu'aucun sac n'encombre l'allée centrale du car
- Veiller à placer un animateur près de chaque porte (avant, milieu et arrière) de l'autocar

I. CONDITION DE SECURITE DANS LE BUS



Les portes situées à l'arrière doivent rester fermées pour embarquer et débarquer afin de mieux contrôler les effectifs. Un animateur doit être présent au niveau de chaque porte de l'autocar (avant, milieu et arrière). Tout au long du trajet, veillez à ce que les enfants soient correctement assis et portent leur ceinture de sécurité (si le car en est équipé).



ANNEXE 3: Fiche complémentaire à la fiche d'inscription

Accueils de Loisirs et Périscolaire*

Nor	n/Prénom de l'enfant :				
INTITULE	DESCRIPTIF	OUI	NO		
Autorisation de prise de photo et/ou vidéo	Diffusion interne à l'accueil de loisirs (exposition, activité)				
Autorisation de prise de photo et/ou vidéo	Diffusion journal municipal, site internet de la ville, presse locale				
Autorisation de sorties	Activités en extérieur avec mini bus, à pied, transporteur				
Autorisation urgences	Appeler les secours, faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche et faire pratiquer tous les soins et interventions médicales nécessaires				
Vaccinations	Votre enfant est-t-il à jour dans ses vaccins? Photocopie des pages du carnet de santé <u>OBLIGATOIRES</u> Si contre-indication médicale, fournir un certificat				
Allergies et/ou contres Asthme * Régime sans porc	indications Allergie médicamenteuse, précisez				
	alimentaire : PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) OBLIGATOIRE				
Autres informations ut décision de justice)	iles, recommandations particulières : (lunettes, appareil dentaire, i	<u>maladie</u>	<u>:s,</u>		
portés sur la présente f	Mcertifie l'exactitude des renseigne iche. Si des renseignements contenus dans cette fiche changent e transmettre les modifications auprès de l'Accueil de Loisirs.				
« Lu et approuvé »	« Lu et approuvé » Fait à Crécy-La-Chapelle, le/				

Signature <u>obligatoire</u> du représentan